MAISON PAINCHAUD

2022
2023

RAPPORT ANNUEL

RAPPORT ANNUEL

2022
2023

MAISON PAINCHAUD

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION

01 Mot de la présidente
02 Mot de la directrice générale
03 Le conseil d'administration

HISTORIQUE

04 Historique
05 Historique de la gouvernance
06 Faits saillants

PHILOSOPHIE

07 Origine, mission, philosophie, services & valeurs organisationnelles
08 Identité visuelle

PORTRAIT DE L'ANNÉE

10 Portrait de l'année 2022-2023
11 L'hébergement
21 La surveillance en milieu ouvert

PROGRAMMES & ACTIVITÉS

25 Programme CYPRÈS
25 Programme DÉPART-VI(e)
26 Programme DILEMME
26 Programme EMPRISE
27 Programme NOUVEAU-DÉPART
27 Programme PRÉMICES
28 Programme PRISME
28 Programme S'AIMER
29 Groupe d'accueil et de réintégration sociale (G.A.R.S.)
29 Groupe d'aide aux proches des personnes judiciarisées (GAP)
31 Programme d'activités variées

FORMATIONS

35 Des formations sur mesure

PERSONNEL

43 Le personnel
45 Organigramme

MOT DE LA **PRÉSIDENTE**

Une autre année se termine avec son lot de défis...

M. Marc Tremblay a quitté ses fonctions de président du conseil d'administration, en juin dernier, après de nombreuses années à œuvrer au développement et à la pérennité de La Maison Painchaud. Ce départ a amené le conseil d'administration à une réflexion sur son fonctionnement. Pour ce faire, il a eu recours au service de M. Daniel Lapointe, conseiller en matière de gouvernance des organismes sans but lucratif (OSBL). Le rapport concernant l'audit de gouvernance a été déposé ainsi qu'une liste de recommandations que le conseil d'administration a décidé de mettre en œuvre. Ainsi, au cours de la prochaine année, trois comités permanents seront formés portant sur la gouvernance et l'éthique, les finances et les ressources humaines. Les membres du conseil s'impliqueront dans l'un de ces comités avec la collaboration de la directrice générale afin que ces différentes sphères soient à l'avant-garde et respectent les normes d'excellence en ces matières.

En parallèle à cette démarche de mise à niveau de la gouvernance, des travaux ont été accomplis à l'égard d'une planification stratégique. En effet, en raison des défis qui se pointent à l'horizon, il devenait nécessaire que La Maison Painchaud se positionne. La réflexion s'est amorcée au cours de l'été dernier. Tout le personnel de la Maison Painchaud a été consulté et la plupart des éléments portés à l'attention du conseil ont été retenus. En mai dernier, le conseil d'administration a entériné les orientations et les objectifs élaborés. Au cours de la prochaine année, la phase de mise en œuvre s'amorcera en fonction des ressources disponibles.

Somme toute, il s'agit de deux chantiers exigeants qui ont pu être réalisés grâce à l'excellente collaboration des membres du conseil d'administration, de la direction générale et du personnel de La Maison Painchaud.

En terminant, en tant que présidente, je tiens à remercier les membres du conseil d'administration, la direction générale et le personnel de La Maison Painchaud pour leur engagement, leur contribution et leur professionnalisme. En effet, chacun, à son niveau, contribue à la réalisation de la mission de La Maison Painchaud et à la qualité des services rendus tout en assurant la renommée et la pérennité de l'organisation.

Solange Bastille

Solange Bastille
Présidente

MOT DE LA **DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Une effervescence qui porte ses fruits

Alors que la pandémie nous offrait ses derniers soubresauts, bousculant le marché du travail et ses pratiques, La Maison Painchaud tentait de s'adapter à l'ensemble des changements initiés pour certains et imposés pour d'autres.

Tout d'abord, l'année 2022-2023 fut marquée par le départ de Marc Tremblay, président de La Maison Painchaud pendant plus de 36 ans. Il a été un administrateur dédié et engagé à la réinsertion sociale et un être humain avec lequel j'ai partagé ma vision pendant plus d'une décennie. C'est avec lui, et grâce à lui, que j'ai pu mettre en place les outils nécessaires à une offre de service sans cesse bonifiée. Sa grande sensibilité à la clientèle, son jugement sûr, sa transparence, la qualité de son écoute ont contribué à la gestion agile de La Maison Painchaud. Soulignons ici que des milliers d'individus ont pu bénéficier des services fournis par l'organisation sous la présidence de Marc Tremblay. Je le remercie de tout cœur pour sa confiance pendant toutes ces années et je lui souhaite bonne route.

Un deuxième élément marquant de la dernière année fut la pénurie de main d'œuvre et la hausse du télétravail offert par nombres employeurs dont la fonction publique. Les incitatifs de la convention collective signée le 17 juin 2022 accordant notamment un rattrapage de 15 % rétroactif au 1er avril 2020, n'ont pas suffi à retenir nos précieuses ressources, d'autant plus qu'un écart de 30 % subsiste encore entre la capacité de payer des organismes communautaires et les emplois offerts dans la fonction publique. Aussi, certaines d'entre elles y ont vu une opportunité de se tourner vers des emplois permettant le télétravail. Par ailleurs, on comprendra que la nature même du travail à La Maison Painchaud ne permet pas de souscrire à l'option du télétravail.

Un troisième fait marquant qui se dessinait depuis quelques années, est celui du glissement des besoins du Service correctionnel du Canada. La diminution historique du nombre de personnes incarcérées dans les établissements fédéraux qui avait cours avant la pandémie, nous a mené à retrancher 5 places à notre contrat fédéral. Forte de son expertise développée en délinquance sexuelle depuis 1997, La Maison Painchaud est toutefois parvenue à maintenir un taux d'occupation à l'hébergement provincial fort enviable et à afficher une remontée du nombre de contrevenants suivis en communauté.

Enfin, avec une nouvelle présidence en poste est venue le désir de revoir les pratiques de gouvernance qui s'est concrétisé par un audit en la matière. Le Conseil d'administration ayant entériné les recommandations qui en ont découlées, des changements imminents sont à venir. Qui plus est, une démarche de planification stratégique a été amorcée en juin 2022 et elle se poursuivra en 2023-2024. L'objectif ciblé à travers ce projet est la diversification des services et/ou des sources de financement et la pérennité de l'organisation mise sur pied en 1967.

Je profite de l'occasion pour souligner l'excellent travail de nos ressources sans lesquelles la poursuite de notre mission serait impossible. Je remercie sincèrement les membres du conseil d'administration et plus particulièrement la présidente, pour leur collaboration au cours de la dernière année.

Christine Lamarche
CRHA

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Des membres engagés !

La Maison Painchaud est régie par un conseil d'administration dont les membres se réunissent au moins six fois par année. Leur rôle est de veiller aux intérêts de l'organisation et au respect de sa mission.

Le conseil est composé de sept personnes vivement engagées dans leur collectivité, préoccupées par la prévention de la criminalité et par la réinsertion sociale des personnes délinquantes adultes. Par leur présence au sein du conseil, elles contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des résidents et du système de justice pénale.

Nous les remercions pour leur disponibilité et leur engagement.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022-2023

PRÉSIDENCE
Solange Bastille

VICE-PRÉSIDENCE
Hélène Turcotte

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
Michel Laferrière

ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEUR
Marianne Eppler
Annie-Claude Lachance
Samuel Boivin
Charles Darsonval

HISTORIQUE

1946	Mise sur pied du Service de réadaptation sociale du Québec par des citoyens du Québec
1967	Le 8 décembre 1967, La Maison Painchaud ouvre ses portes au 1, rue Simard, Québec
1979	La Maison Painchaud devient membre de l'Association des services de réhabilitation du Québec (ASRSQ)
1980	Déménagement au 1415 avenue Saint-Pascal Québec
1986	Nomination de Marc Tremblay à la présidence de la Maison Painchaud
1993	Mise sur pied du programme Départ-Vi(e)
1997	30e anniversaire de La Maison Painchaud. Mise sur pied du programme Prisme. Octroi par le SCC du mandat de surveillance directe
2007	40e anniversaire de La Maison Painchaud. Mise sur pied du programme Cyprès
2013	Mise sur pied des programmes Dilemme, Prémices et Emprise
2015	Nouveau logo et nouvelle image corporative
2017	50e anniversaire de La Maison Painchaud
2018	Acquisition d'un nouvel immeuble situé au 1045, chemin Sainte-Foy. Le 29 juin 2018, ouverture de notre point de service pour le suivi de contrevenants en communauté. Mise sur pied du programme Nouveau Départ
2019	Mise sur pied du microprogramme S'aimer sur l'estime de soi
2020	Mise sur pied du Groupe d'accompagnement et de réintégration sociale (G.A.R.S.) et du Groupe d'aide aux proches de la personne judiciarisée (G.A.P.)
2021	Mise sur pied de la thérapie fermée de 28 jours en violence, impulsivité et gestion émotionnelle
2022	Audit de gouvernance et mise en branle d'un processus de planification stratégique

DEPUIS 1967
HISTORIQUE DE LA GOUVERNANCE

SIX (6) PRÉSIDENCES SE SONT SUCCÉDÉ :

Juge Thomas Tremblay
Président honoraire, membre fondateur de la Maison Painchaud (1967-1971) / 4ans

Juge Gérard Lemay Membre fondateur de La Maison Painchaud (1972-1973) / 1 an

Juge George Chassé (1974-1978) / 4 ans

Patrice Boudreault (1979-1981) / 2 ans

Paul Ducasse (1981-1986) / 5 ans

Marc Tremblay (1986-2022) / 36 ans

Solange Bastille (Depuis 2022) / 1 an

DIX (10) DIRECTIONS GÉNÉRALES SE SONT SUCCÉDÉ :

Frère Étienne Després (1967-1971) / 4 ans

Frère David Lachance Aviseur moral (1967-1970) / 4 ans

Révérend Père Raoul Cyr Directeur adjoint, 1970 / 1 an

Frère Gilbert Morin (1972 -1975) / 3 ans

Jean-Marc Desrochers 1975 / 1 an

Jacques Robichaud (1975 -1977) / 2 ans

Michel Cantin (1977 à 1990) / 3 ans

Carmen Pearson (1989 à 2009) / 20 ans

Jocelyne-Élise Ouellet par intérim (2011 à 2013) / 1 an

Christine Lamarche (Depuis 2009) / 13 ans

NOTRE ÉQUIPE A COMPTÉ DE 16 À 25 EMPLOYÉS :

2010-2011 : 16 employés
2011-2012 : 16 employés
2012-2013 : 18 employés
2013-2014 : 17 employés
2014-2015 : 19 employés
2015-2016 : 20 employés
2016-2017 : 25 employés
2017-2018 : 20 employés
2018-2019 : 21 employés
2019-2020 : 22 employés
2020-2021 : 22 employés
2021-2022 : 21 employés
2022-2023: 20 employés

FAITS SAILLANTS

Gestion de la crise sanitaire et absence d'éclosion en 2022-2023

Renouvellement de nos contrats avec le SCC et le MSP

Maintien d'un budget équilibré malgré des taux d'occupation plus faibles occasionnés par la COVID-19

Amélioration continue de nos infrastructures et de nos installations

Plus d'une vingtaine de formations offertes à nos intervenants cliniques pour un total d'une centaine d'inscriptions

Obtention de subventions d'Emploi Québec totalisant près de 25 000$

Complétion d'un audit de gouvernance avec une ressource spécialisée

29 rencontres Agiles (comité de gestion interne) en 2022-2023, 4 séances régulières et 5 séances spéciales du conseil d'administration

Amorce d'une démarche de planification stratégique accompagnée d'une consultante externe comportant 13 rencontres avec les membres du comité ad-hoc formé à cette fin, les administrateurs et les gestionnaires

Accueil de cinq stagiaires en 2022-2023. Ils ont réalisé différents mandats liés à l'hébergement et au suivi communautaire

Organisation de plus d'une centaine de séances d'activités de création, sportives et de bien-être, sociales et de loisirs, culturelles et de cuisine communautaire pour les résidents hébergés à La Maison Painchaud, pour un total d'environ 455 participations soit une moyenne de 7 participants par séance

ORIGINE, MISSION, PHILOSOPHIE, SERVICES & VALEURS ORGANISATIONNELLES

NOTRE ORIGINE

La Maison Painchaud est l'une des pionnières de la réinsertion sociale au Québec. Elle a vu le jour le 8 décembre 1967 grâce à l'apport de la Société Saint Vincent-de-Paul. Le nom Painchaud est celui du fondateur de cette société à Québec, le docteur Joseph Painchaud.

NOTRE MISSION

La mission de La Maison Painchaud est de favoriser la réinsertion sociale des contrevenants adultes, tout en assurant la protection de la société. C'est avec passion et espoir en la réinsertion sociale et la reconnaissance du potentiel de chacun que nous abordons notre mission.

NOS VALEURS

L'humain au coeur de nos préoccupations

- **C** **Considération et respect à l'égard des autres**
- **O** **Ouverture**
- **R** **Responsabilisation**
- **E** **Engagement**

Core, de l'anglais, qui signifie coeur

NOS SERVICES

La Maison Painchaud offre des services d'hébergement, de surveillance, de suivi clinique et d'accompagnement aux contrevenants sous juridictions provinciale et fédérale.

NOTRE PHILOSOPHIE D'INTERVENTION

L'intervention est personnalisée et vise la prise en charge responsable de l'individu dans la communauté ainsi que l'acquisition de meilleures habiletés relationnelles et sociales. Un programme thérapeutique, la recherche d'emploi, le retour aux études, les loisirs et le bénévolat sont autant de moyens préconisés pour favoriser la réinsertion sociale.

IDENTITÉ VISUELLE

MAISON PAINCHAUD

LA SYMBOLIQUE DE NOTRE LOGO

- L'humain, qui est au coeur de nos préoccupations et de nos interventions.
- Le symbole de l'infini, qui signifie l'espoir.
- Le coeur, puisqu'il faut être animé d'une passion pour la réinsertion sociale si l'on veut intervenir efficacement auprès d'une clientèle qui est souvent l'objet de préjugés.
- Le M et le P de « Maison Painchaud », qui sont subtilement intégrés au logo.
- L'armure (les mécanismes de défense) que notre clientèle porte lorsque nous l'accueillons, et que nous assouplissons par nos interventions.

PORTRAIT DE L'ANNÉE 2022-2023

Les restrictions sanitaires étant levées, nos programmes thérapeutiques et nos services ont pu reprendre leur cours normal. Le personnel, les bénévoles et les stagiaires de La Maison Painchaud ont usé d'ingéniosité pour offrir une panoplie d'activités au plus grand nombre. Les activités ont été bien accueillies comme en témoignent les commentaires partagés.

Le compte moyen des adultes incarcérés dans un établissement fédéral ayant diminué pour passer de 13 891 en février 2020 à 13 141 en juin 2020, soit une baisse globale de 5%, nous avons ajusté notre offre de services à la demande et réduit notre contrat fédéral de 25 à 20 places.

Au niveau provincial, en raison de la hausse des dénonciations d'agressions sexuelles pour lesquelles La Maison Painchaud a développé une expertise reconnue, notre taux d'occupation à l'hébergement provincial est demeuré élevé. Au suivi en communauté, notre taux d'occupation a connu, en 2022-2023, une remontée. Néanmoins, il s'est maintenu à des niveaux historiquement bas dans la majorité des ressources communautaires offrant ce service.

Depuis plus de 55 ans, La Maison Painchaud offre des services de réinsertion sociale à une clientèle adulte judiciarisée. Elle demeure une référence en matière de réinsertion sociale de contrevenants sous juridictions provinciale et fédérale. Pour maintenir cette crédibilité, nous misons notamment sur une formation continue et adaptée qui permet de maintenir et d'élargir le niveau de compétences de nos ressources humaines.

L'HÉBERGEMENT

TAUX D'OCCUPATION DE LA MAISON PAINCHAUD EN 2022-2023

En 2022-2023, le taux d'occupation annuel moyen, tous statuts confondus, a été de 92 %, soit 85,6 % au fédéral et 98,4 % au provincial. Ces taux sont de 23 % supérieurs à ceux de l'année dernière et s'apparent à ceux qui prévalaient avant la pandémie.

Néanmoins, une tendance à la baisse des contrevenants incarcérés dans les établissements fédéraux est observée par le Service correctionnel du Canada depuis plusieurs années. D'ailleurs, en 2022-2023, nous avons réduit notre contrat fédéral de 5 places. Cette décision nous permet de conserver des taux d'occupation davantage alignés à la cible fixée à 90 %. Au provincial, notre contrat de 15,25 places est demeuré inchangé. La Maison Painchaud s'est forgée une place de choix dans le réseau des centres résidentiels communautaires. Notre solide réputation, nos programmes thérapeutiques spécialisés, l'emplacement géographique de nos installations, notre capacité à répondre avec agilité aux besoins de nos partenaires nous permettent de maintenir des résultats enviables.

TAUX GLOBAL D'OCCUPATION À L'HÉBERGEMENT POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022-2023

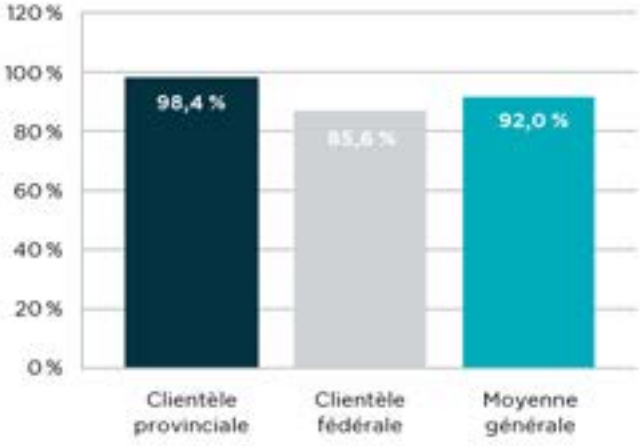

COMPARAISON DES TAUX D'OCCUPATION À L'HÉBERGEMENT POUR LES ANNÉES FINANCIÈRES 2021-2022 ET 2022-2023

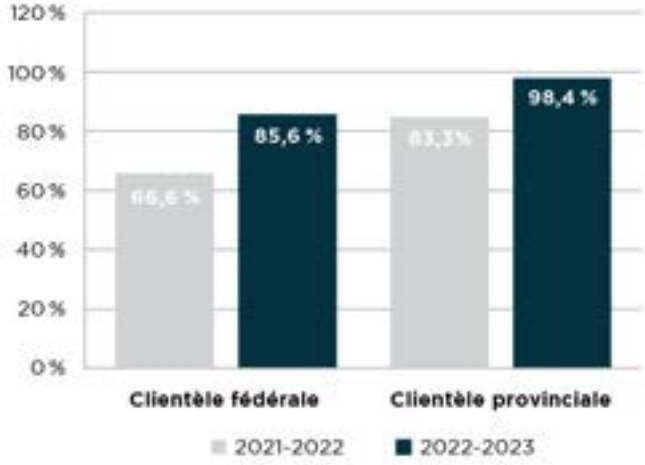

Moyenne d'âge des résidents	2022-2023	2021-2022
→ Contrevenants fédéraux	43 ans	44 ans
→ Contrevenants provinciaux	41 ans	44 ans
→ Moyenne d'âge générale	42 ans	44 ans

Les données entourant l'âge moyen des clientèles fédérale et provinciale demeurent stables.

ÉVOLUTION MENSUELLE DU TAUX D'OCCUPATION DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE À LA MAISON PAINCHAUD AU COURS DE L'ANNÉE 2022-2023 ET COMPARAISON AVEC L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

Notre taux d'occupation moyen de la clientèle fédérale, qui s'élevait à 66,6 % en 2021-2022, a été de 85,6 % en 2022-2023. Notre contrat fédéral compte 20 lits. Les besoins de la clientèle fédérale sont sans cesse grandissants et requièrent un encadrement soutenu. C'est pourquoi nous demeurons à l'affut de nouveaux outils afin de bien répondre à leurs besoins.

Notre taux d'occupation mensuel pour 2022-2023 a été fluctuant, pour atteindre 71,2 % en novembre 2022, avant de dépasser la barre de 100 % en février et mars 2023. La planification des admissions en vue d'un séjour demeure ardue.

COMPARAISON DES TAUX D'OCCUPATION À L'HÉBERGEMENT FÉDÉRAL POUR LES ANNÉES FINANCIÈRES 2021-2022 ET 2022-2023

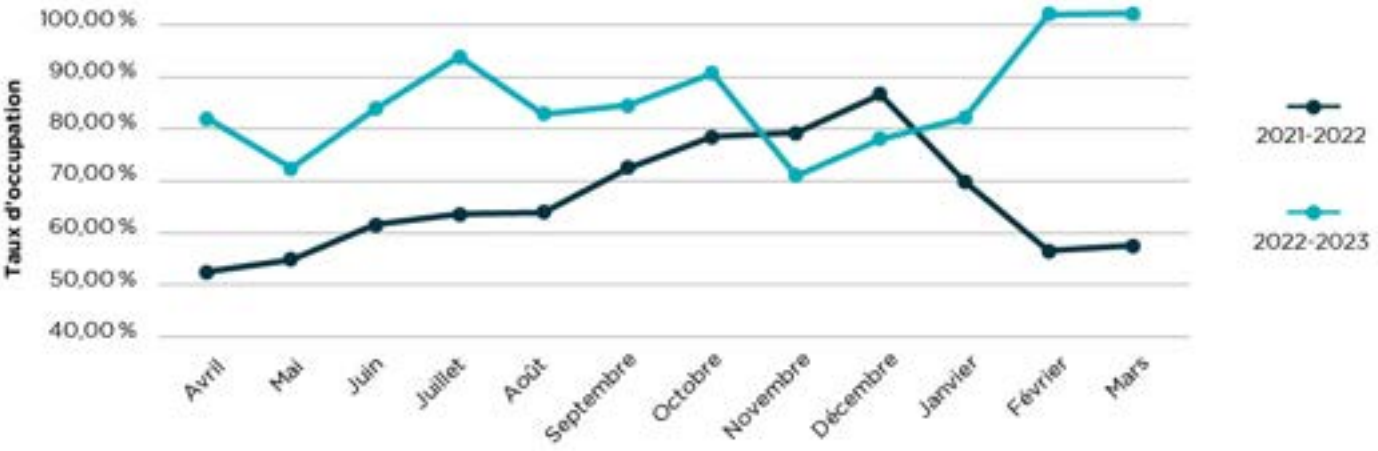

ÉVOLUTION MENSUELLE DU TAUX D'OCCUPATION DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE EN 2022-2023 ET COMPARAISON AVEC 2021-2022

En 2022-2023, notre taux d'occupation de la clientèle provinciale a oscillé de manière considérable passant de 130,9 % en août, à 75,9% en décembre, pour une moyenne annuelle de 98,4%, soit une augmentation de 18 % par rapport à l'année 2021-2022.

En raison de notre expertise en matière de délinquance sexuelle et de la recrudescence des délits de cette nature, le CRC La Maison Painchaud demeure une référence de choix pour les établissements de détention provinciaux. Depuis 1997, La Maison Painchaud offre des services spécialisés aux hommes reconnus coupables de crimes de nature sexuelle. Nos programmes spécialisés sont fréquemment imposés en condition de remise en liberté par les commissaires de la Commission québécoise des libérations conditionnelles.

Notre entente contractuelle avec le ministère de la Sécurité publique prévoit 15,25 places.

COMPARAISON DES TAUX D'OCCUPATION À L'HÉBERGEMENT PROVINCIAL POUR LES ANNÉES FINANCIÈRES 2021-2022 ET 2022-2023

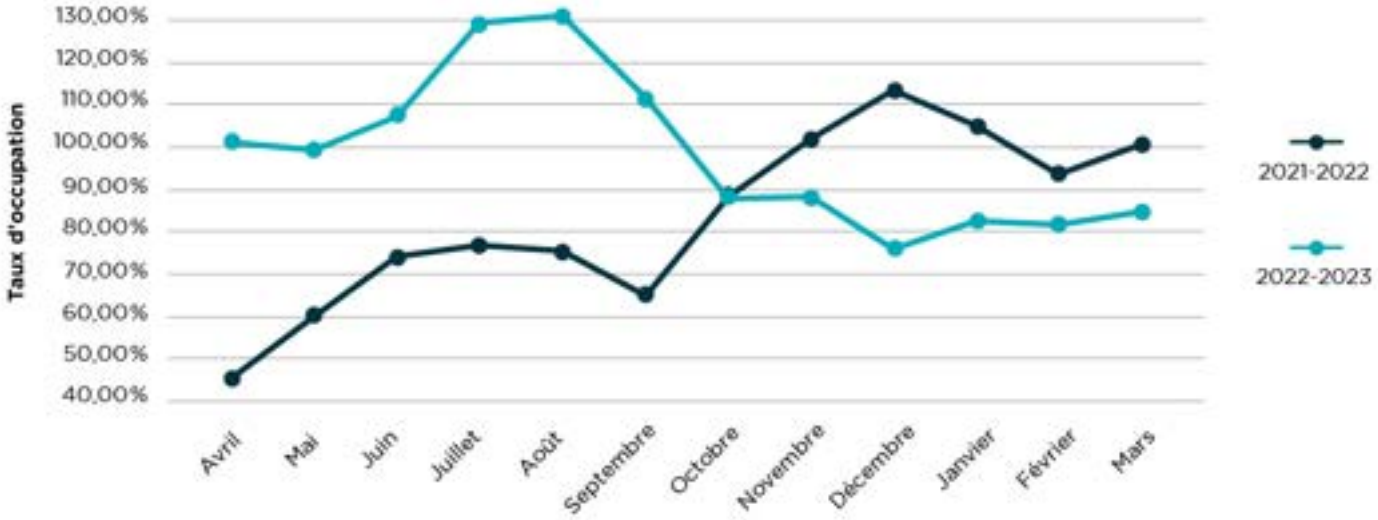

Lors du processus d'admission, chaque cas est évalué selon une liste de critères, notamment les suivants :

- **MOTIVATION ET SÉRIEUX DE LA DÉMARCHE DE RÉHABILITATION;**
- **REMISE EN QUESTION SINCÈRE;**
- **NIVEAU DE RISQUE ACCEPTABLE POUR LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION** (élément qui demeure au cœur de nos préoccupations).

ÉVOLUTION MENSUELLE DU TAUX D'OCCUPATION DE LA CLIENTÈLE À LA SURVEILLANCE EN MILIEU OUVERT À LA MAISON PAINCHAUD AU COURS DE L'ANNÉE 2022-2023 ET COMPARAISON AVEC 2021-2022

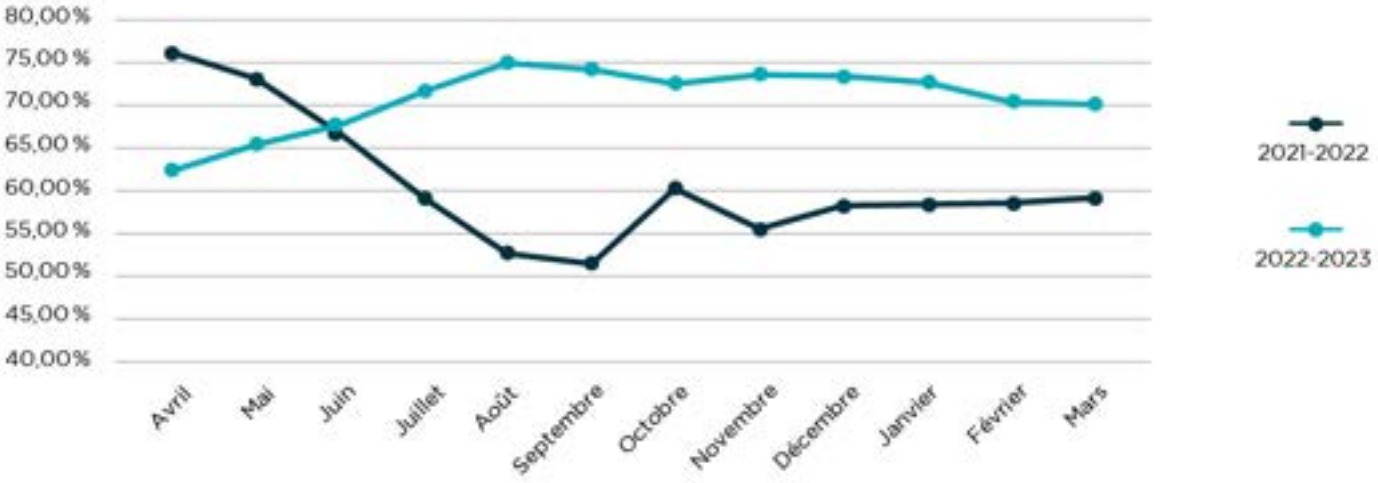

Le taux d'occupation de la clientèle à la surveillance en milieu ouvert s'est accru tout au long de l'année, avec une moyenne de 70,8 % en 2022-2023, comparativement à 60,8 % en 2021-2022. L'évolution à la hausse est survenue principalement pendant le premier trimestre, avec au départ un taux 62,4 %, dépassant la barre des 70 % dès le début du deuxième trimestre, pour se stabiliser pendant les trimestres subséquents. Contrairement à l'année précédente, la clientèle contrevenante suivie dans la communauté a été rencontrée à nos bureaux plutôt qu'en alternance entre les rencontres en présentiel et téléphoniques. Les impacts de la pandémie continuent de se faire sentir et il nous apparait important que les rencontres entre intervenants et contrevenants aient lieu en présentiel afin de pouvoir offrir le soutien et l'encadrement nécessaire.

STATUT DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE 2022-2023

Voici les formes de libération sous lesquelles les contrevenants fédéraux peuvent être admis :

- SEMI-LIBERTÉ RÉGULIÈRE;
- SEMI-LIBERTÉ AVEC CONDITION SPÉCIALE DE SUIVRE LE TRAITEMENT PRESCRIT (ANCIENNEMENT APPELÉE SEMI-LIBERTÉ DE TYPE PROJET COMMUNUTAIRE);
- LIBÉRATION CONDITIONNELLE TOTALE;
- LIBÉRATION D'OFFICE AVEC ASSIGNATION À RÉSIDENCE;
- ORDONNANCE DE SURVEILLANCE DE LONGUE DURÉE.

Pour l'année 2022-2023, la moitié de notre clientèle bénéficie, au moment de son admission, d'une semi-liberté régulière (51 %). Suit le statut de libération d'office avec assignation à résidence (27 %). Viennent ensuite les résidents en libération conditionnelle totale (17 %), puis ceux en semi-liberté avec la condition spéciale de suivre le traitement prescrit anciennement appelée semi-liberté de type projet communautaire (5 %). Les clients en semi-liberté avec la condition spéciale de suivre le traitement prescrit et ceux en assignation à résidence nécessitent un encadrement plus étroit que ceux en semi-liberté régulière ou en libération conditionnelle totale. Avec le temps, La Maison Painchaud a acquis une solide expérience dans la gestion des statuts nécessitant un encadrement restreint. En 2022-2023, La Maison Painchaud n'a accueilli aucun libéré bénéficiant d'une ordonnance de surveillance de longue durée ou d'un dépannage à son admission.

L'analyse des statuts de la clientèle fédérale à son admission permet de constater une diminution des admissions en semi-liberté régulière et une augmentation de la libération conditionnelle totale. Cette variation peut s'expliquer par la pandémie et la libération tardive des contrevenants.

STATUT DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE À SON ARRIVÉE AU CRC

- Libération conditionnelle totale
- Semi-liberté
- Semi-liberté avec CS de suivre le traitement prescrit
- Libération d'office avec assignation à résidence

Statut à l'admission	2022-2023	2021-2022
Semi-liberté régulière	51 % ↓	61 %
Libération conditionnelle totale	16 % ↑	5 %

En 2022-2023, la durée moyenne des séjours des résidents fédéraux a été de 141 jours, comparativement à 162 jours l'année précédente. La durée moyenne des séjours est en pente descendante depuis 2017 alors que la durée moyenne était de 219 jours.

En fin de séjour, le statut de semi-liberté régulière demeure le plus élevé (41 %), suivi de la libération d'office avec assignation à résidence (27 %), de la libération conditionnelle totale (24 %), de la semi-liberté avec condition spéciale de suivre le traitement prescrit (5 %), puis de la libération d'office (3 %). Ces résultats démontrent que le risque diminue dans le cadre du séjour transitoire et que, par conséquent, l'individu bénéficie d'un élargissement accru en raison de l'assouplissement du cadre légal. Rappelons que les programmes thérapeutiques développés par La Maison Painchaud et dont peuvent se prévaloir les résidents, contribuent à les soutenir dans leur processus de réinsertion sociale.

Des 111 demandes d'évaluation en vue d'une admission reçues en 2022-2023, 57 % ont été acceptées et 43 % ont été refusées. La Maison Painchaud demeure rigoureuse quant à la clientèle qu'elle accepte d'encadrer.

Rappelons qu'il s'agit d'un droit pour les détenus de présenter une demande d'admission dans une ressource communautaire comme La Maison Painchaud. Toutefois, ceci ne signifie pas nécessairement que la personne contrevenante a cheminé et qu'elle est conscientisée par rapport aux facteurs criminogènes associés à une variation du risque de récidive.

STATUT DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE AU MOMENT DE QUITTER LE CRC

DEMANDES D'ÉVALUATIONS FÉDÉRALES

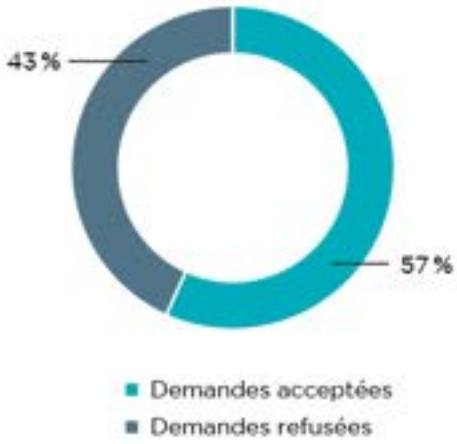

MOTIF DE FIN DE SÉJOUR DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE

Au 31 mars 2023, parmi les contrevenants fédéraux hébergés à La Maison Painchaud :

- 51 % ONT ÉTÉ SUSPENDUS;
- 41 % ONT COMPLÉTÉ LEUR SÉJOUR TRANSITOIRE;
- 5 % ONT ÉTÉ TRANSFÉRÉS;
- 3 % SONT ARRIVÉS À L'EXPIRATION DE LEUR PEINE.

Les suspensions ont augmenté considérablement en 2022-2023. Ceci est un effet de la pandémie et de l'absence de programmes thérapeutiques offerts en établissement. Par conséquent, les contrevenants qui intègrent notre ressource ne sont pas aussi sensibilisés à leurs facteurs de risque qu'ils l'auraient été, n'eut été de la crise sanitaire. Plusieurs éprouvent de la difficulté à respecter le cadre légal qui leur est imposé. Rappelons que les suspensions sont le résultat d'une augmentation du risque évalué par l'équipe de gestion de cas composée de membres du CRC et du SCC. Des transferts ont également lieu occasionnellement, soit à la demande du résident ou à la suite d'une évaluation de l'équipe de gestion concluant qu'une ressource plus appropriée est nécessaire pour gérer le risque en communauté (ressource spécialisée en toxicomanie ou offrant un cadre plus restrictif, comme les centres correctionnels communautaires qui sont gérés par le Service correctionnel du Canada). Au cours de l'année 2022-2023, aucun résident sous juridiction fédérale n'a fui en douce.

MOTIF DE FIN DE SÉJOURS DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE

- Expiration de la peine
- Séjour complété
- Suspension
- Transfert

NATURE DES DÉLITS DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE

Pour l'année en cours, les infractions contre la personne incluant les infractions de nature sexuelle représentent 50 % des délits commis par la clientèle fédérale. Les autres infractions telles que celles relatives aux stupéfiants (29 %), celles contre la propriété (11 %), celles liées à la conduite d'un véhicule (5 %) et les autres infractions au Code criminel (5 %) constituent 50 % des infractions commises.

NATURE DES DÉLITS DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE

- Infraction contre la propriété
- Infraction contre la personne
- Infraction relative à la conduite d'un véhicule
- Infraction de nature sexuelle
- Infraction relative aux stupéfiants
- Autre infraction au Code criminel

PROBLÉMATIQUES DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE

En 2022-2023, les valeurs et les attitudes criminelles (21 %) viennent en tête de liste des problématiques les plus fréquentes chez les contrevenants fédéraux. Viennent ensuite la toxicomanie (18 %), les fréquentations (18 %), la violence et l'impulsivité (13 %), les habiletés sociales (10 %), la déviance sexuelle (9 %), l'employabilité (6 %), la dépendance affective (3 %) et la santé mentale (2 %).

PROBLÉMATIQUES DE LA CLIENTÈLE FÉDÉRALE

- Toxicomanie
- Valeurs et attitude criminelles
- Violence / impulsivité
- Employabilité
- Deviance sexuelle
- Santé mentale
- Habiletés sociales
- Dépendance affective
- Fréquentations

STATUT DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE 2022-2023

Les contrevenants provinciaux peuvent être admis sous six formes de mise en liberté :

- PERMISSION DE SORTIR AUX FINS DE RÉINSERTION SOCIALE;
- PERMISSION DE SORTIR PRÉPARATOIRE À LA LIBÉRATION CONDITIONNELLE;
- LIBÉRATION CONDITIONNELLE;
- PROBATION;
- SURSIS;
- DÉPANNAGE.

En 2022-2023, 46 % des résidents admis étaient en libération conditionnelle, alors que 37 % bénéficiaient d'une permission de sortir préparatoire à la libération conditionnelle. 11 % des clients étaient en dépannage et 6 % des résidents étaient en permission de sortir aux fins de réinsertion sociale. L'octroi d'une permission de sortir aux fins de réinsertion sociale est une mesure accessible aux hommes qui purgent une courte peine (moins de six mois). L'octroi de ce privilège relève du directeur de l'établissement de détention, et non de la Commission québécoise des libérations conditionnelles.

En 2022-2023, la durée moyenne de séjour des résidents provinciaux a été de 138 jours, alors qu'elle était de 139 jours en 2022-2023. La durée moyenne des séjours transitoires est demeurée très stable.

Le graphique ci-contre permet de constater qu'en fin de séjour, une majorité, soit 75 % de la clientèle provinciale, bénéficiait d'une libération conditionnelle, 11 % des résidents étaient en dépannage, 8 % étaient en permission de sortir préparatoire à la libération conditionnelle alors que 6 % étaient en permission de sortir.

DEMANDES D'ÉVALUATION DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE

En 2022-2023 nous avons reçu 123 demandes d'évaluation en vue d'une admission soit une augmentation de 41 % par rapport à l'année précédente. 58 % d'entre elles ont été acceptées, 31 % ont été refusées et 11 % ont été annulées. L'augmentation de la référence vers La Maison Painchaud s'explique par la reprise des activités post-pandémie dans les établissements de détention provinciaux et également par la hausse substantielle des crimes sexuels et l'expertise développée par La Maison Painchaud en la matière. Rappelons que le programme Prémices, offert à l'Établissement de détention de Québec, est reconnu pour permettre aux personnes incarcérées de prendre conscience de leurs enjeux personnels. Il permet également à ces individus d'être davantage conscientisés quant à leurs problématiques et, par conséquent, d'assumer la responsabilité de leurs gestes devant la commission des libérations conditionnelles ce qui favorise leur remise en liberté. Le programme Nouveau Départ est également un outil offert en amont à une clientèle qui présente une difficulté à gérer ses émotions et une tendance à l'impulsivité. Elle permet aux participants d'amorcer une réflexion sur ce qui les a conduits vers la délinquance et jette les bases d'une réinsertion réussie.

STATUT DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE À SON ARRIVÉE AU CRC

- Libération conditionnelle
- Permission de sortir
- Permission de sortir préparatoire à la libération conditionnelle
- Dépannage

STATUT DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE AU MOMENT DE QUITTER LE CRC

- Libération conditionnelle
- Permission de sortir
- Permission de sortir préparatoire à la libération conditionnelle
- Dépannage

DEMANDES D'ÉVALUATIONS PROVINCIALES

- Demandes acceptées
- Demandes refusées
- Demandes annulées

MOTIF DE FIN DE SÉJOUR DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE

Parmi les clients hébergés en 2022-2023 :

- 40 % ONT COMPLÉTÉ LEUR SÉJOUR;
- 29 % ONT ÉTÉ SUSPENDUS;
- 11 % ÉTAIENT ARRIVÉS À L'EXPIRATION DE LEUR PEINE;
- 11 % ÉTAIENT EN LIBERTÉ ILLÉGALE;
- 9 % ONT QUITTÉ VOLONTAIREMENT.

Le graphique ci-contre montre que 60 % des résidents provinciaux avaient complété leur séjour transitoire, étaient arrivés à l'expiration de leur peine au 31 mars 2023 ou ont quitté volontairement. Par ailleurs, 29 % des clients ont été suspendus, comparativement à 24 % en 2021-2022. De façon générale, les suspensions sont motivées par l'augmentation du risque que le résident représente ou à un manque de mobilisation et de motivation. Malgré les efforts déployés à la conscientisation de la clientèle, certains n'y parviennent pas et la suspension de leur séjour transitoire s'impose considérant le risque qu'ils représentent. Enfin, 4 résidents (11 %) ont quitté notre établissement illégalement en 2022-2023.

MOTIF DE FIN DE SÉJOUR DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE

NATURE DES DÉLITS DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE

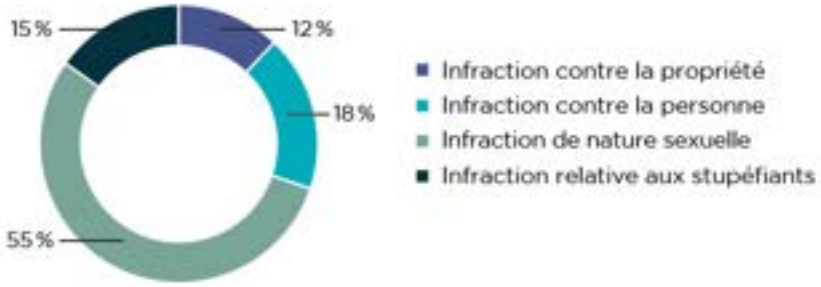

Le tableau suivant montre clairement un déplacement dans la nature des infractions provinciales. Les crimes contre la personne, qui incluent ceux à caractère sexuel, atteignent 73 %. À eux seuls, les crimes à caractère sexuel comptent pour 55 % des crimes perpétrés par la clientèle provinciale hébergée. Nous imputons ce changement à l'augmentation des dénonciations des crimes à caractère sexuel. Quant à ceux relatifs aux stupéfiants, ils comptent pour 15 %. Enfin, les infractions contre la propriété représentent 12 % des délits commis par la clientèle provinciale.

PROBLÉMATIQUES DE LA CLIENTÈLE PROVINCIALE

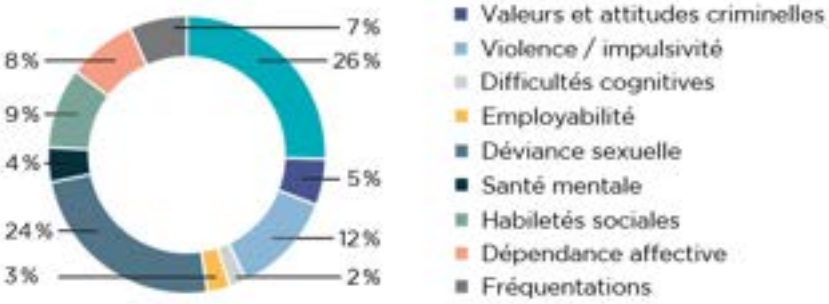

Les problématiques les plus fréquentes chez les contrevenants provinciaux demeurent la toxicomanie (26 %) et la déviance sexuelle (24 %) alors que la violence et l'impulsivité arrivent en troisième place (12 %). Les autres problématiques telles que les habiletés sociales, la dépendance affective, les fréquentations, les valeurs et les attitudes criminelles, la santé mentale, l'employabilité et les difficultés cognitives présentent des taux inférieurs à 10 %.

LA SURVEILLANCE EN MILIEU OUVERT

La surveillance en milieu ouvert offre aux personnes contrevenantes sous juridiction provinciale un encadrement légal visant l'atteinte d'objectifs de réinsertion sociale. Ce suivi dans la communauté a également pour but d'assurer la protection du public tout en amenant la personne judiciarisée à adopter un comportement conforme aux lois afin que cette expérience judiciaire soit sa dernière. Au cours de l'année 2022-2023, La Maison Painchaud avait une entente avec le ministère de la Sécurité publique prévoyant la surveillance dans la communauté de 262 contrevenants. Notre taux d'occupation pour ce service a atteint une moyenne de 70,8 % pour l'ensemble de l'année oscillant entre 62 % en avril et 75 % en août. Ce résultat représente une augmentation de 16 % comparativement à l'année 2021-2022 alors que le taux pour l'ensemble de l'année était de 60.8 %.

COMPARAISON DES TAUX D'OCCUPATION À LA SMO

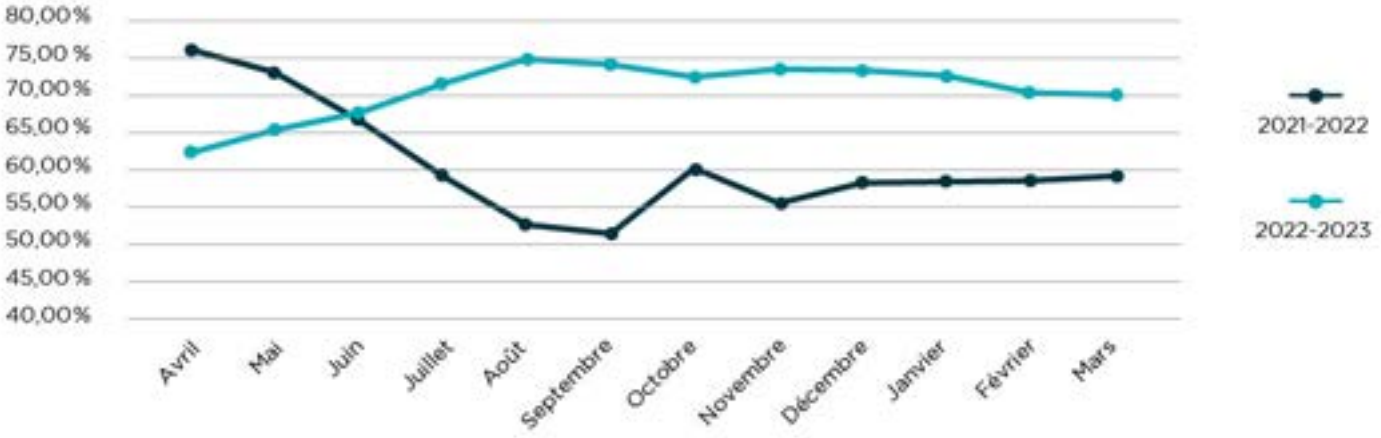

STATUT DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ

Les contrevenants qui bénéficient d'une mesure de surveillance dans la communauté évoluent sous quatre statuts distincts :

- L'ORDONNANCE DE PROBATION;
- LA LIBÉRATION CONDITIONNELLE;
- LA PERMISSION DE SORTIR PRÉPARATOIRE À LA LIBÉRATION CONDITIONNELLE;
- L'ORDONNANCE D'EMPRISONNEMENT AVEC SURSIS.

L'ordonnance de probation est, comme par les années passées, la mesure la plus répandue en milieu ouvert, comptant 85 % de la clientèle. La libération conditionnelle (9 %), la permission de sortir préparatoire à la libération conditionnelle (4 %) et l'ordonnance d'emprisonnement avec sursis (2 %) sont des mesures beaucoup plus restrictives.

STATUT DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ

MOTIF DE FIN DE SÉJOUR DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ

MOTIF DE FIN DE SURVEILLANCE DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ

Le graphique ci-contre permet de constater que 76 % des contrevenants en milieu ouvert ont reçu un suivi jusqu'à l'expiration de leur mise en surveillance. 11% des contrevenants ont vu leur mesure mise en latence, 8 % ont été transférés de région, 2 % ont fait face à un arrêt d'intervention, 2 % ont subi une révocation, alors que 1 % des individus ont été transférés au suivi technique.

NATURE DES DÉLITS COMMIS PAR LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ

Les infractions contre la personne (infraction contre la personne et de nature sexuelle) représentent 57 % des délits commis par la clientèle suivie dans la communauté; les autres infractions au Code criminel telles que le non-respect des conditions de probation, les infractions relatives aux stupéfiants et celles liées à la conduite d'un véhicule constituent 21 % des infractions commises. Viennent ensuite celles contre la propriété avec 11 %, puis celles relatives aux stupéfiants avec 7 % et les infractions relatives à la conduite d'un véhicule avec 4 %.

PROBLÉMATIQUES DE LA CLIENTÈLE SUIVIE DANS LA COMMUNAUTÉ

Les problématiques les plus fréquentes chez les personnes suivies en milieu ouvert demeurent, sans grande surprise, la toxicomanie (20 %), la violence et l'impulsivité (16 %), l'employabilité (10 %), les valeurs et les attitudes criminelles (10 %), les fréquentations (10 %), la déviance sexuelle (9 %), les habiletés sociales (7 %), la dépendance affective (7 %), la santé mentale (7 %) et les difficultés cognitives (4 %).

LES PROGRAMMES DE LA MAISON PAINCHAUD

Dans le but de soutenir sa clientèle et de l'outiller afin qu'elle chemine positivement, La Maison Painchaud a développé plusieurs programmes d'intervention spécialisés. Ces programmes portent sur les principaux facteurs criminogènes présents chez la clientèle contrevenante. En 2022-2023, nous avons enregistré 217 inscriptions, soit une augmentation de 67 % par rapport à 2021-2022. Aussi, plus de 80 % des participants ont complété le ou les programmes auxquels ils étaient inscrits.

La Maison Painchaud demeure à l'affut des meilleures pratiques et s'assure que ses programmes sont basés sur les données probantes et la recherche scientifique. Elle a également mis en place un processus d'évaluation continu pour ses programmes. En 2022-2023, les programmes Cyprès, Départ-Vi(e), Dilemme, Emprise, et Prisme, de même que le microprogramme S'aimer ont été offerts en communauté. Les programmes Nouveau-Départ et Prémices demeurent offerts à l'Établissement de détention de Québec et s'adressent à la clientèle provinciale qui y est incarcérée.

TAUX DE PARTICIPATION PAR PROGRAMME

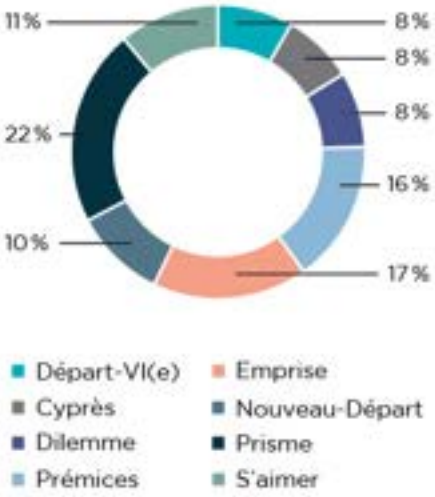

Le groupe d'accueil et de réintégration sociale (G.A.R.S.) mis sur pied au printemps 2020 demeure obligatoire pour soutenir tous les nouveaux résidents accueillis à La Maison Painchaud. Il vise à appuyer ceux-ci dans la vie communautaire au CRC. Il est basé sur le vécu partagé. De plus, le groupe d'aide aux proches de la personne judiciarisée (G.A.P.) est dispensé en présentiel ou en virtuel. Il en va de même pour la thérapie de 28 jours qui aborde la gestion des émotions, l'estime de soi, les relations interpersonnelles et la dépendance affective. Ce programme prévoit la participation aux programmes Départ-Vi(e), S'aimer et Emprise. Un suivi post-thérapie est prévu.

Le bilan pour nos principaux programmes est présenté ci-dessous.

Des 217 inscriptions reçues, 22 % visaient Prisme, 17 % Emprise, 16 % Prémices, 11 % S'Aimer, 10 % Nouveau-Départ, 8 % Cyprès, 8 % Départ Vi(e) et 8 % Dilemme.

LE PROGRAMME *CYPRÈS*

CYPRÈS - TAUX D'ACHÈVEMENT

CYPRÈS - PROVENANCE DES PARTICIPANTS

En place depuis 2007, ce programme vise la prévention de la rechute dans la consommation de substances intoxicantes par l'acquisition d'outils permettant à la personne d'avoir un meilleur contrôle de ses comportements. En 2021, le programme Cyprès a été revu et intègre désormais l'environnement et l'entourage de la personne. En freinant ses habitudes toxicomaniaques, le participant peut ainsi développer une meilleure santé mentale. Le programme Cyprès a démontré son efficacité au fil des ans.

D'une durée de quatorze semaines, il est donné à raison de trois heures par semaine, pour un total de 42 heures. Le programme Cyprès intègre à la fois des rencontres individuelles et en groupe, mais également des rencontres avec des membres de l'entourage.

En 2022-2023, le programme Cyprès a été offert à sept reprises, et 17 personnes y ont participé, soit une moyenne de deux participants par cohorte. Plusieurs participants ont bénéficié du programme en individuel afin de faciliter leurs apprentissages. Parmi les participants, 88 % ont complété le programme.

De ces participants, 76 % étaient hébergés à La Maison Painchaud, 12 % étaient des résidents fédéraux et 12 % avaient une autre provenance (probation, autres ressources communautaires, etc.)

- Hébergement CRC
- Clients fédéraux
- Autres : probation, autres ressources, etc.

LE PROGRAMME *DÉPART-VI(e)*

DÉPART-VI(e) - TAUX D'ACHÈVEMENT

DÉPART-VI(e) - PROVENANCE DES PARTICIPANTS

Mis sur pied en 1993 et fort de ses trois décennies d'expérimentation, le programme Départ-VI(e) bénéficie d'une solide réputation auprès des services utilisateurs. En 2021, le cadre de référence et le cadre théorique ont été remaniés afin d'intégrer les données probantes et les meilleures pratiques. Basé sur la méditation pleine conscience, le programme intègre également l'approche motivationnelle, la psychologie positive et l'intervention par la nature et l'aventure. Le programme vise à prévenir la manifestation de comportements violents et agressifs. Son principal objectif est de permettre aux participants de mieux comprendre la source de leurs comportements impulsifs et violents, et d'arriver à gérer leurs émotions.

D'une durée de cinq semaines, ce programme est offert à raison de trois après-midis par semaine, pour un total de 45 heures.

En 2022-2023, le programme Départ-VI(e) a été offert à quatre reprises, 18 personnes y ont participé avec en moyenne de cinq participants par groupe.

Sur l'ensemble des participants, 72% ont complété le programme.

De ces participants, 53 % étaient hébergés à La Maison Painchaud, 29 % avaient une autre provenance (probation, autres ressources communautaires, etc.) et 18 % étaient des résidents fédéraux.

- Hébergement CRC
- Clients fédéraux
- Autres : probation, autres ressources, etc.

LE PROGRAMME *DILEMME*

Le programme Dilemme a été mis sur pied en 2013 afin de pallier les lacunes souvent observables au regard des valeurs et des attitudes des contrevenants. Le cadre théorique a été actualisé afin de répondre aux besoins de la clientèle. Il met l'accent sur la capacité d'agir de chaque individu et constitue un outil de développement personnel. Par le biais de différents ateliers, il contribue à favoriser, chez les participants, une meilleure compréhension de leurs comportements nuisibles et des répercussions de ceux-ci dans leur vie.

D'une durée de neuf semaines, il est offert à raison d'une rencontre de trois heures par semaine, pour un total de 27 heures.

En 2022-2023, le programme Dilemme a été dispensé à quatre reprises et 18 personnes y ont participé. Il y a donc eu en moyenne 5 participants par cohorte.

61 % des participants ont complété le programme.

De ces participants, 44 % étaient des résidents fédéraux, 34 % des résidents provinciaux, 11 % étaient suivis dans la communauté alors que et 11 % avaient une autre provenance (probation, autres ressources communautaires, etc.).

Hébergement CRC ■
Clients fédéraux ■
SMO ■
Autres : probation, autres ressources, etc. ■

DILEMME - TAUX D'ACHÈVEMENT

DILEMME - PROVENANCE DES PARTICIPANTS

LE PROGRAMME *EMPRISE*

En 2016, La Maison Painchaud a développé le programme Emprise en vue de l'offrir aux personnes qui vivent une problématique de dépendance affective.

Aussi présente chez les hommes que chez les femmes, la dépendance affective varie d'un individu à l'autre dans ses manifestations. La personne qui est aux prises avec de la dépendance sur le plan affectif peut avoir l'impression de se sentir incomplète. Elle peut tenter désespérément de combler ce vide intérieur.

En 2022-2023, le programme Emprise a été offert à quatre reprises, 37 personnes y ont participé pour une moyenne de 9 participants par groupe. Sur l'ensemble des participants, 92 % ont complété la formation. La demande est particulièrement forte pour ce programme. Nous envisageons de former davantage de cohortes à court ou à moyen terme.

De ces participants, 51 % étaient hébergés à La Maison Painchaud, 30 % étaient des clients fédéraux alors que 19 % avaient une autre provenance (probation, autres ressources communautaires, etc.).

Hébergement CRC ■
Clients fédéraux ■
Autres : probation, autres ressources, etc. ■

EMPRISE - TAUX D'ACHÈVEMENT

EMPRISE - PROVENANCE DES PARTICIPANTS

LE PROGRAMME *NOUVEAU-DÉPART*

Le programme Nouveau-Départ est d'une durée de 3 semaines et comporte deux rencontres de trois heures par semaine. Le CRC Painchaud a développé le programme Nouveau-Départ qui vise à permettre aux personnes incarcérées d'amorcer une démarche de conscientisation et d'acquérir des outils afin de favoriser leur adaptation en contexte de détention.

En 2022-2023, le programme a été offert à trois reprises. 22 personnes y ont participé pour une moyenne de 7 personnes par groupe. Des 22 participants, 50 % ont complété le programme. Offert en détention, il arrive que des participants soient libérés et ne puissent compléter le programme.

Tous les participants provenaient de l'Établissement de détention de Québec.

NOUVEAU DÉPART - TAUX D'ACHÈVEMENT

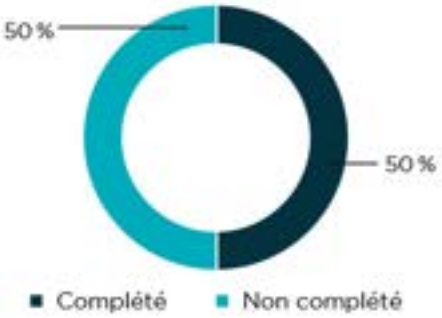

NOUVEAU DÉPART - PROVENANCE DES PARTICIPANTS

LE PROGRAMME *PRÉMICES*

Le programme Prémices est d'une durée de 4 semaines et se tient à raison de deux séances de près de trois heures par semaine. La Maison Painchaud a développé le programme Prémices en 2013 en vue de l'offrir aux personnes qui sont incarcérées à l'Établissement de détention de Québec et qui sont aux prises avec une problématique de déviance sexuelle.

Le programme vise la diminution du déni en vue de préparer les personnes incarcérées à entamer une démarche thérapeutique dès leur retour dans la communauté. Il vise également l'acquisition d'outils d'autocontrôle qui permettront de diminuer le risque de récidive.

En 2022-2023, le programme a été offert à sept reprises, 34 personnes y ont participé pour une moyenne de 5 participants par cohorte. Des 34 personnes qui y ont participé, 88 % ont complété le programme.

Des 34 personnes qui y ont participé, 85 % provenaient de l'Établissement de détention de Québec. En raison du contexte sanitaire, une cohorte a été offerte en communauté et les participants étaient soit hébergés à La Maison Painchaud (12 %) soit avaient une autre provenance (3 %) telle que la probation, une autre ressource, etc.

PRÉMICES - TAUX D'ACHÈVEMENT

PRÉMICES - PROVENANCE DES PARTICIPANTS

- Hébergement CRC
- Province EDQ
- Autres : probation, autres ressources, etc.

LE PROGRAMME *PRISME*

Le programme Prisme est d'une durée de 15 semaines et se tient à raison d'une séance de trois heures par semaine. Il vise à permettre aux participants de reconnaître leur chaîne délictuelle et d'améliorer leurs mécanismes de contrôle interne face à leurs comportements sexuels déviants. Il a vu le jour en 1997.

Ce programme a été offert à sept reprises cette année, à un total de 47 participants, soit une moyenne de sept personnes par groupe, représentant une hausse du taux de participation. Parmi les participants, 87 % ont complété la formation. Étant donné que le programme Prisme accepte les candidats en processus présentenciel, certains peuvent recevoir leur sentence en cours de programme, ce qui met fin à leur participation. Il s'agit du programme ayant accueilli le plus grand nombre de participants.

Des 47 participants, 64 % avaient une autre provenance (probation, autres ressources, etc.), 22 % étaient hébergés à La Maison Painchaud et 14 % étaient des résidents fédéraux.

PRISME - TAUX D'ACHÈVEMENT

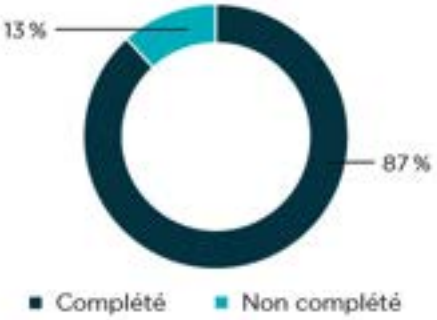

PRISME - PROVENANCE DES PARTICIPANTS

LE PROGRAMME *S'AIMER*

Le programme S'aimer est d'une durée de cinq semaines et se tient à raison d'une séance de deux heures par semaine. Il favorise le développement de l'estime de soi en mettant l'accent sur la connaissance de soi et l'affirmation de soi. Il contribue à une meilleure connaissance de ses forces et ses limites tout en nourrissant une réflexion sur ce qui influence positivement et négativement son estime de soi. Il s'adresse à des hommes qui souhaitent acquérir des connaissances théoriques sur l'estime de soi afin de favoriser le développement de leur propre estime. À partir de diverses activités d'échange entre les membres et d'exposés, le programme a comme objectif que les participants acquièrent une meilleure connaissance d'eux-mêmes.

En 2022-2023, trois cohortes ont été offertes, à un total de 24 participants, soit une moyenne de 8 personnes par groupe. Parmi les participants, 83 % ont complété la formation.

Des 24 participants, 43 % étaient hébergés à La Maison Painchaud, 35 % étaient des résidents fédéraux, 13 % avaient une autre provenance notamment la probation, une autre ressource, etc. et 9 % provenaient de la SMO,

S'AIMER - TAUX D'ACHÈVEMENT

S'AIMER - PROVENANCE DES PARTICIPANTS

GROUPE D'ACCUEIL ET DE RÉINTÉGRATION SOCIALE (G.A.R.S.)

Le groupe d'accueil et de réintégration sociale (G.A.R.S.) est un groupe de soutien visant à faciliter l'intégration du nouveau résident à la vie communautaire de La Maison Painchaud. Il est obligatoire pour tous les nouveaux résidents d'y participer et ceux-ci peuvent y revenir à n'importe quel moment s'ils en ressentent le besoin. Basé sur le vécu psychoéducatif partagé, le groupe G.A.R.S. se veut un lieu d'échange et de soutien entre ses membres. Il vise une meilleure compréhension du fonctionnement communautaire et a pour objectif d'accroître le sentiment d'appartenance de la ressource au sein de la société. Il facilite l'exploration du registre émotif et la conscientisation de sa dynamique interpersonnelle. Des activités sont organisées régulièrement afin de permettre aux membres d'améliorer leurs capacités adaptatives et leurs compétences relationnelles dans un contexte expérientiel prosocial.

Durée : En continue
Fréquence : 1 rencontre de 2 heures par semaine; 1 activité mensuelle

GROUPE D'AIDE AUX PROCHES DES PERSONNES JUDICIARISÉES (GAP) – GROUPE VIRTUEL

Le groupe de soutien pour les proches de la personne judiciarisée (G.A.P.) est un groupe ouvert pour toute personne ayant, dans son entourage, une personne judiciarisée. Il offre du soutien émotionnel et social aux membres partageant une expérience commune. Il vise l'acquisition de connaissances en matière de judiciarisation et, par le partage d'expériences, permet de briser l'isolement et de répondre aux besoins d'être compris et rassuré. Le groupe G.A.P. a été mis sur pied afin de soutenir les victimes collatérales de la criminalité. Il est animé par un intervenant externe et diverses thématiques sont abordées chaque semaine.

Durée : En continue
Fréquence : 1 séance de 90 minutes par semaine

PROVENANCE DES PERSONNES INSCRITES AUX PROGRAMMES

Parmi les clients ayant participé aux programmes :

- 34 % provenaient de La Maison Painchaud;
- 24 % étaient incarcérés à l'ÉDQ;
- 23 % avaient une autre provenance (par exemple : la DSPC, un procureur, une autre ressource);
- 17 % étaient des clients fédéraux;
- 2 % étaient suivis dans la communauté.

PROVENANCE DES PARTICIPANTS POUR TOUS LES PROGRAMMES

- Hébergement CRC Painchaud
- SMO
- EDQ
- Clients fédéraux
- Autres : DSPC, procureur, autres ressources

ÉLÉMENTS AYANT UN EFFET NÉGATIF SUR LA PERSÉVÉRANCE DES PARTICIPANTS AUX PROGRAMMES OFFERTS PAR LA MAISON PAINCHAUD

- Le manque de motivation
- La faible capacité émotionnelle ou intellectuelle d'évoluer en groupe
- La consommation d'intoxicants
- Le manque d'assiduité
- Le non-respect de conditions qui entraîne une suspension, une révocation ou une incarcération
- Le manque de reconnaissance de sa problématique par le contrevenant
- L'expiration de la sentence
- La déclaration de la sentence ou de la mise en surveillance
- Le transfert vers un autre établissement
- La révocation de la sentence
- La suspension

UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS VARIÉES

La pratique de saines activités de loisirs contribue à un mode de vie équilibré. Fidèle à ses convictions, La Maison Painchaud a fait preuve de créativité afin d'offrir, en 2022-2023, des activités porteuses et diversifiées. Ces activités ont été évaluées et la satisfaction des résidents qui y ont participé a été mesurée. L'évaluation globale est de 9,4/10.

La diversité, la régularité et la quantité des activités offertes permettent de rejoindre un grand nombre de besoins. Certaines activités sont récurrentes comme le yoga, l'initiation à la médication, le club de lecture, Fais-moi un dessin, les activités de jardinage en saison. D'autres sont ponctuelles comme la cabane à sucre, la fête nationale du Québec, l'épluchette de blé d'inde, la soirée d'Halloween, la confection de cartes de Noël et la célébration du temps des Fêtes. Pour chacune de ces activités, des objectifs sont visés et ceux-ci sont en adéquation avec l'objectif ultime de réintégrer le contrevenant dans la communauté. Les activités sont variées; elles peuvent être éducatives, créatives, sportives ou axée sur le bien-être. Bien que ludiques, elles servent à développer et à maîtriser des habiletés pour vivre en société. Certaines activités sont obligatoires, mais la plupart d'entre elles sont offertes sur une base volontaire.

Précisons que 17 types d'activités et plus d'une centaine de séances se sont déroulées pour un total d'environ 455 participations, soit une moyenne de 7 participants par séance. Un calendrier mensuel des activités établi par les intervenantes à la vie communautaires, en collaboration avec les intervenantes cliniques, les bénévoles et des ressources spécialisées est affiché afin d'offrir un milieu chaleureux et stimulant.

ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Le Club de lecture s'est réuni 21 fois pendant l'année. Ces rencontres, à la fois dynamiques et ludiques, comportent de nombreux objectifs dont l'amélioration des habiletés de communication, l'écoute active, la créativité, le développement de l'intérêt pour la lecture et la maîtrise de la langue française, en plus de permettre aux participants de socialiser. De nombreux jeux ont été introduits afin de favoriser l'apprentissage.

La confection d'un meuble fait de matériaux recyclés et pouvant être utile à l'ensemble des résidents a également permis de rejoindre notre clientèle et de favoriser le partage, la collaboration et la cohésion, la gestion des émotions, le développement d'habiletés de communication positive, la confiance en soi, le don de soi et l'expression de sa créativité. Les participants devaient parvenir à un consensus sur l'objet à construire, distribuer les tâches à compléter pour sa réalisation, trouver les matériaux et le matériel nécessaire à l'actualisation du projet, identifier la méthode de travail, et le présenter à l'ensemble des résidents. Un îlot extérieur pour les activités BBQ a vu le jour lorsque toutes les étapes ont été réalisées.

Le projet de jardinage ayant pour objectif de développer la coopération et l'entraide, d'augmenter les connaissances dans le domaine, de développer un intérêt pour l'alimentation saine en plus de les encourager à cultiver leur propre potager s'est poursuivi en 2022-2023. Le projet comportait des phases de planification, d'organisation, d'exécution et de suivi. Le matériel requis notamment les semis et la terre de jardinage devaient provenir de dons alors que les outils devaient être prêtés. Ces exigences ajoutent aux apprentissages des participants. Ces activités se sont déroulées tous les mercredis de mai jusqu'à la récolte en août.

ACTIVITÉS DE CRÉATION

La créativité des résidents s'est exprimée au cours des deux séances d'Art thérapie ainsi qu'au travers d'activités ponctuelles telles que le concours de décoration de citrouilles et la confection de cartes de Noël.

Dans le cadre du Club de lecture, les participants ont également été invités à rédiger des textes humoristiques ou de courtes histoires, à résoudre des énigmes et proposer des anagrammes ou des définitions à des expressions. Il s'agit d'autres façons de travailler leur créativité.

ACTIVITÉS SOCIALES ET DE LOISIRS

Une vingtaine d'activités sociales et de loisirs ont eu lieu au cours de l'année 2022-2023. Ces activités sont importantes pour parfaire les compétences en communication, développer les habiletés sociales, apprendre à trouver du plaisir dans des activités saines et réduire le risque de dépression, d'anxiété et d'autres problèmes de santé mentale. Les temps forts de l'année ont été soulignés notamment le temps des sucres, la fête nationale des québécois, la cueillette du blé d'inde, l'Halloween et le temps des Fêtes.

La participation à ces événements était grande. La bonne humeur et la détente régnaient parmi les résidents.

ACTIVITÉS SPORTIVES ET DE BIEN-ÊTRE

28 séances sportives et de bien-être ont eu lieu au cours de l'année de référence. Parmi celles-ci on retrouve le Yoga, le Zumba et l'initiation à la méditation pleine conscience. À la fin de l'activité les participants ne manquaient pas d'exprimer les bienfaits procurés par l'activité.

ACTIVITÉS CULTURELLES

C'est pendant la Semaine de la réhabilitation sociale que se tenait au Théâtre Périscope l'exposition Artis Judiciali. 17 % des résidents ont pu encourager et reconnaître des artistes judiciarisés dans leur projet artistique

CONCLUSION

Ces activités, extrêmement bénéfiques à la réinsertion sociale de nos résidents, sont réalisées grâce à nos ressources internes, nos bénévoles et stagiaires et avec la participation de nos généreux donateurs. Nous leur en sommes extrêmement reconnaissants. Nous souhaitons adresser une mention particulière à l'Aumônerie communautaire, ainsi qu'aux Sœurs de la Charité pour le prêt de matériel, le don de semis, l'accompagnement et l'enseignement qui ont permis la concrétisation du projet de jardin communautaire et collectif. Ce projet permet aux résidents de mettre les mains dans la terre et d'apprendre les bases du jardinage dans un environnement ludique et éducatif.

VOICI QUELQUES COMMENTAIRES PROVENANT DES RÉSIDENTS AYANT PARTICIPÉ À CES ACTIVITÉS :

« C'ÉTAIT AMUSANT, J'VAIS Y RETOURNER CHAQUE SEMAINE »

« SUPER C'EST À REFAIRE POUR LE YOGA »

« SANS HÉSITATION, TRÈS BONNE ET BELLE ACTIVITÉ AVEC TOI QUI ANIME JOSÉE »

« BON POUR MOI, J'EN AI BESOIN »

« TRÈS BON POUR L'ESPRIT D'ÉQUIPE »

« MERCI DE ME RAPPELER MES RÉUNIONS DE SILENCE QUE JE FAISAIS AUPARAVANT EN GROUPE. JE VAIS POURSUIVRE »

« SUPER IMPLICATION, PLAISIR, BONNE BOUFFE »

« ENCORE ET ENCORE »

« SUPER LE FUN. LE MONDE PARTICIPE »

« TRÈS BELLE ACTIVITÉ POUR ENLEVER LA FRUSTRATION »

« BONNE PRÉSENTATION, BIEN EXPLIQUÉ ET ANIMATEUR TRÈS ZEN. MERCI »

DES FORMATIONS SUR MESURE

La Maison Painchaud offre un programme de formation continue à ses intervenants de même qu'à ses gestionnaires. Au cours de l'exercice 2022-2023, plus de 20 formations ont été offertes à l'ensemble du personnel de La Maison Painchaud, soit près d'une centaine d'inscriptions. Ces formations sont essentielles pour appuyer nos ressources dans l'exécution de leurs tâches et plus spécifiquement pour fournir à nos intervenants des outils qui répondent aux exigences de leur pratique. Les formations sont directement liées à leur champ d'expertise, vise l'amélioration du savoir faire ou du savoir être. Nous sommes convaincus qu'une ressource mieux outillée peut rendre un meilleur service et améliorer la performance de l'organisation.

Les formations ont été offertes en présentiel ou en mode virtuel.

EN 2022-2023, L'ÉQUIPE DE LA MAISON PAINCHAUD A PU PARTICIPER À PLUSIEURS FORMATIONS ET WEBINAIRES :

→ 6 AU 20 AVRIL 2022

PRÉVENTION DU SUICIDE, CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE

Participant : *Mitchell Bennett*

Les objectifs de cette formation sont de repérer la personne vulnérable au suicide, de vérifier la présence d'idées suicidaires, d'explorer brièvement la situation, d'estimer la dangerosité, de travailler l'ambivalence et le repositionnement, de conclure l'entretien en sécurité, d'orienter, de référer et d'accompagner la personne suicidaire, de déterminer les besoins du suivi étroit et du suivi de courte durée.

→ 26 AVRIL 2022 ET 17 MAI 2022

SECOURISME EN MILIEU DE TRAVAIL, LA MAISON PAINCHAUD

Participants : *Mitchell Bennett, Claudie Bolduc, Aurélie Dubuc, Blanche Fortin-Harvey, Amélie Gosselin, Stéphanie Lambert, Caissie Poulin, Maude Rousseau, Laurie St-Amant*

Cette formation vise le renouvellement des certificats en RCR et la revue des connaissances théoriques et pratiques.

→ 6 MAI 2022

TROUBLES DE LA PERSONNALITÉ, SYLVIE BÉDARD, T.S.

Participants : *Mitchell Bennett, Claudia Bolduc, Jennifer Cantin, Andréa Célier, Aurélie Dubuc, Amélie Gosselin, Stéphanie Lambert, Caissie Poulin, Laurie St-Amant*

Comprendre les troubles de la personnalité et les mécanismes de défense associés afin de mieux intervenir auprès de la clientèle contrevenante et d'adapter l'intervention.

→ 20 MAI 2022 ET 27 MAI 2022

RISQUE HOMICIDAIRE, FORMATION SUR MESURE DE L'ASRSQ

Participants : *Mitchell Bennett, Jennifer Cantin, Aurélie Dubuc, Valérie Flamand, Florence Gagnon, Amélie Gosselin, Josée Laflamme, Christine Lamarche, Stéphanie Lambert, Blanche Fortin-Harvey, Caissie Poulin, Maryléne Rhéaume, Maude Rousseau, Laurie St-Amant*

Les objectifs de la formation visent la compréhension des homicides intrafamiliaux et l'évaluation du risque (facteurs de risque) favorisant ainsi l'intervention et la prévention. De plus, des illustrations cliniques seront proposées au fur et à mesure afin de lier les notions théoriques à la clinique.

→ 15 ET 16 JUIN 2022

RÉDACTION DE RAPPORTS PRÉSENTENCIELS, ACCENT FORMATION

Participants : *Aurélie Dubuc, Blanche Fortin-Harvey, Amélie Gosselin, Stéphanie Lambert, Caissie Poulin, Marylène Rhéaume, Laurie St-Amant*

La formation Rédaction de rapports présentenciels permet de découvrir ou revoir les principes liés à la structuration et à la lisibilité des rapports présentenciels, en plus d'améliorer la construction des phrases des participants et d'accroître la qualité générale des documents.

→ 16 JUIN AU 13 OCTOBRE 2022

PAGE I, FP Conseils

Participante : *Valérie Flamand*

Le Programme d'amélioration de la gestion des équipes est une formation destinée au personnel d'encadrement ayant pour objectif d'assurer une saine gestion dans l'organisation.

→ DU 22 AU 24 AOÛT 2022

ÉCOLE D'ÉTHIQUE ORGANISATIONNELLE, UNIVERSITÉ LAVAL

Participante : *Christine Lamarche*

L'objectif de l'École d'été en éthique organisationnelle est de soutenir les acteurs organisationnels dans leur démarche éthique, nouvelle ou en cours, et de les outiller afin qu'ils soient aptes à répondre aux divers défis éthiques qui se présentent à eux.

→ 27 SEPTEMBRE 2022

ANTIDOTE, ACCENT FORMATION

Participants : *Amélie Gosselin, Stéphanie Lambert, Marylène Rhéaume*

Antidote abrite une panoplie d'outils d'aide à la rédaction pour gagner en créativité, clarté, concision, lisibilité, inclusivité et qualité de révision. Cette formation permet de découvrir les précieuses fonctionnalités sous-utilisées et pourtant essentielles pour rédiger des contenus encore plus pertinents, convaincants et performants

→ LE 27 SEPTEMBRE 2022

CONGRÈS ANNUEL DES CRHA, ORDRE DES CONSEILLERS EN RESSOURCES HUMAINES AGRÉÉS

Participante : *Christine Lamarche*

Ce rendez-vous annuel permettait aux participants de demeurer à la fine pointe de leur domaine d'activités, d'enrichir leurs compétences et de les mettre à jour. La formation continue fait partie des exigences de l'ordre des CRHA.

→ 5 AU 7 OCTOBRE 2022

COLLOQUE ANNUEL DU RIMAS

Participants : *Mitchell Bennett, Blanche Fortin-Harvey, Caissie Poulin, Maude Rousseau*

Ce rendez-vous annuel portait sur les défis de l'intervention auprès des auteurs d'agression sexuelle.

→ 3 NOVEMBRE 2022

ADMINISTRATION DES RÉGIMES DE RETRAITE, RETRAITE QUÉBEC

Participante : *Valérie Flamand*

Cette formation est adaptée aux administrateurs d'un régime de retraite à prestation déterminées.

→ 14 AU 23 NOVEMBRE 2022

MANIPULATEUR D'ALIMENTS, MAPAQ

Participante : *Valérie Flamand*

Formation en hygiène et salubrité alimentaires dispensée par le MAPAQ.

→ 17 ET 24 NOVEMBRE 2022

PROGRAMME COMPLET DE FIN D'ANNÉE, RETRAITE QUÉBEC

Participante : *Valérie Flamand*

Cette formation conçue par Retraite Québec apporte les outils nécessaires à la production de la déclaration annuelle.

→ 1ER DÉCEMBRE 2022

RENDEZ-VOUS RH QUÉBEC, CENTRE DE FOIRES DE QUÉBEC

Participante : *Valérie Flamand*

Événement annuel incontournable pour les chefs d'entreprises, gestionnaires, et responsables RH œuvrant quotidiennement auprès des ressources humaines.

→ 17 ET 18 NOVEMBRE 2022

GESTION DE LA MENACE, DIRECTION DES SERVICES PROFESSIONNELS CORRECTIONNELS

Participants : *Sophie Aspirot, Émilie Beaupré, Shadé Beausoleil-Marinier, Aurélie Dubuc, Blanche Fortin-Harvey, Amélie Gosselin, Stéphanie Lambert, Caissie Poulin, Marylène Rhéaume, Maude Rousseau, Laurie St-Amant*

Cette formation est une exigence du ministère de la Sécurité publique pour les intervenants communautaires. Elle vise à les outiller dans le cadre de leurs interventions auprès des personnes présentant un risque de passage à l'acte violent.

→ 8 DÉCEMBRE 2022

GOUVERNANCE, ESPACE OBNL

Participante : *Christine Lamarche*

Cette formation sur la gouvernance d'un OBNL, s'adresse aux gestionnaires d'OBNL.

→ 9 FÉVRIER 2023 AU 16 FÉVRIER 2023

HQPAA, LA BOUSSOLE

Participants : *Émilie Beaupré, Élyse Beauchemin, Shadé Beausoleil-Marinier, Laurie Bergeron, Marjorie Bouchard, Johanne Genois, Amélie Gosselin, Josée Laflamme, Gabrielle Lemieux-Lavoie, Caisse Poulin, Marylène Rhéaume, Caroline Rouillard, Maude Rousseau, Laurie St-Amant*

La formation couvre plusieurs thèmes, comme l'évaluation de la dangerosité et la gestion des comportements difficiles. Également, plusieurs problèmes de santé mentale sont abordés, comme les troubles de personnalité, les troubles de l'humeur et les troubles anxieux et psychotiques.

→ 14 FÉVRIER 2023

PACIFICATION DES ÉTATS DE CRISE, CÉGEP LIMOILOU

Participants : *Shadé Beausoleil-Marinier, Amélie Gosselin, Maude Rousseau*

Le programme de formation vise à développer chez l'intervenant qui œuvre dans la communauté des habiletés et des modes d'intervention pour assurer sa sécurité et celle des autres en situation d'agressivité.

→ 26 ET 27 FÉVRIER 2023

SI ON OSAIT LE LEADERSHIP, MONASTÈRE DES AUGUSTINES

Participante : *Christine Lamarche*

Cette formation amène le leader à se questionner sur la source véritable de ses motivations organisationnelles.

→ 14 MARS 2023

TROUBLES DE LA PERSONNALITÉ, SYLVIE BÉDARD, T.S.

Participants : *Émilie Beaupré, Élyse Beauchemin, Shadé Beausoleil-Marinier, Laurie Bergeron, Marjorie Bouchard, Alexandra Hidalgo, Katy Normand, Marylène Rhéaume, Laurie St-Amant*

Cette formation permet aux participants de comprendre les troubles de la personnalité et les mécanismes de défense associés afin de mieux intervenir auprès de la clientèle contrevenante et d'adapter l'intervention.

→ 16 AU 24 MARS 2022

INTERVENIR AUPRÈS DE LA PERSONNE SUICIDAIRE À L'AIDE DES BONNES PRATIQUES, CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE

Participants : *Blanche Fortin-Harvey, Caissie Poulin*

Les participants à cette formation apprennent à mener une intervention complète et adaptée auprès de la personne qui pense au suicide.

→ 27 ET 28 MARS 2023

APPROCHE MOTIVATIONNELLE POUR SUSCITER LE CHANGEMENT, ASRSQ

Participantes : *Élyse Beauchemin, Amélie Gosselin, Marylène Rhéaume*

L'entretien motivationnel est une méthode de communication permettant de susciter, reconnaître et soutenir dans les paroles de nos clients le discours de changement et de résoudre leur ambivalence face à ce dernier.

TÉMOIGNAGES ÉVOCATEURS DE NOS RÉSIDENTS

« DONNEZ À CHAQUE JOUR LA CHANCE DE DEVENIR LE PLUS BEAU JOUR DE VOTRE VIE. »

- Citation de Mark Twain

EN 2022-2023, LA MAISON PAINCHAUD ACCUEILLAIT UN NOUVEAU RÉSIDENT PROVINCIAL EN LIBÉRATION CONDITIONNELLE. IL NOUS PARLE DE SON CHEMINEMENT.

Bravo! À toute l'équipe pour le grand et bon travail effectué avec moi! J'ai maintenant acquis un ensemble d'outils qui vont me permettre de cheminer sereinement. Merci particulier à Blanche, Maryléne et Josée.

Un petit écart de conduite m'a valu 3 jours de confinement. Ça m'a fait réfléchir. Vous allez me manquer. Je vais surement vous donner des nouvelles et venir vous rencontrer occasionnellement.

J'ai dû apprendre à vivre mon quotidien, à prendre des pas de recul et surtout à lâcher prise. Je suis convaincu d'avoir bien assimilé les concepts simples mais pas si évidents à accepter au début.

Anonyme, résident provincial sur la voie de la réhabilitation sociale

EN 2022-2023, LA MAISON PAINCHAUD ACCUEILLAIT UN NOUVEAU RÉSIDENT PROVINCIAL EN LIBÉRATION CONDITIONNELLE. IL NOUS PARLE DE SON CHEMINEMENT.

T'arrives de la prison brisé et « dépersonnalisé » et anxieux. Tu débarques tes affaires de l'auto et tu regardes La Maison content d'être là sans savoir trop ce qui t'attend. Nerveux, tu franchis la porte et une intervenante t'accueille, le sourire, l'empathie et déjà ton cœur se réchauffe, les muscles, les nerfs se relâchent. T'as juste le goût de pleurer et de dire Merci! Sans être brusqué, on te permet de prendre place, de comprendre le cheminement que tu avais à faire. Bien sûr tu apprécies que ce ne soit pas « une prison » mais tu saisis bien qu'il y a des règles. Il y a cette ligne entre ce milieu de vie chaleureux que La Maison t'offre et les règles et une discipline à respecter.

Quelques fois tout ça te confronte, tu peux perdre patience mais le personnel est à l'écoute. Tu peux t'y référer en confiance. Elles réussissent à conserver cet équilibre entre la vie que tu dois te refaire et l'encadrement qui t'y ramènera.

Ici, c'est un passage où des interrelations, des moments de partage, des frustrations certainement, des rires et l'impatience s'entremêlent pour une prise de conscience et un cheminement vers des gens meilleurs. Merci!

Anonyme, résident provincial sur la voie de la réhabilitation sociale

EN 2022-2023, LA MAISON PAINCHAUD ACCUEILLAIT UN NOUVEAU RÉSIDENT FÉDÉRAL EN SEMI-LIBERTÉ. IL NOUS PARLE DE SON CHEMINEMENT.

Merci pour tout ce que les filles ont fait pour moi. Elles sont des anges. Je l'apprécie.
Grand Merci à La Maison Painchaud pour les services qu'elle me donne.
Merci pour le programme Prisme, le yoga (+++), etc.
Merci à mon intervenante.
Merci à mon ALC.
Merci à Clara et Katherine, à Josée, à Gabrielle.
Merci à Aurélie, à Blanche.
Merci à vous. Merci!

Anonyme, résident fédéral sur la voie de la réhabilitation sociale

EN 2022-2023, LA MAISON PAINCHAUD ACCUEILLAIT UN NOUVEAU RÉSIDENT FÉDÉRAL EN SEMI-LIBERTÉ. IL NOUS PARLE DE SON CHEMINEMENT

Ce n'est que récemment que j'ai adopté un lâcher-prise sur presque tout dont une problématique qui m'empêchait de bien fonctionner, me déconnecter du mode survie, je croyais toujours qu'on ne voulait pas mon bien, je voyais tout comme une menace pour moi. J'aurais aimé à mon arrivée ici, rencontrer seul à seul, quelqu'un avait qui j'aurais pu exprimer mes émotions voir comment j'allais pour ainsi détecter certaines problématiques et les régler dès le départ pour ne pas en faire un moteur à créer des scénarios. Ça enlèverait peut-être des barrières entre nous et les intervenants, ça établirait un lien de confiance plus rapidement. Cette personne pourrait être une autre personne que notre intervenant.

Je suis surpris de la qualité des interventions reçues jusqu'à maintenant à mon égard. J'ai été mis à l'épreuve à plusieurs reprises et j'ai vraiment reçu de l'aide, de l'écoute et on a trouvé des solutions pour moi.

On m'aide dans mes démarches, je veux changer, j'aime ce que je deviens. Je ne suis pas encore solide mais je vois ce qui me rend fragile et en discutant de cela avec les intervenants, les coachs de vie, j'arrive à mettre en place des stratagèmes qui me font réagir, j'analyse dès qu'il y a quelque chose qui me dérange afin de corriger la trajectoire que la situation pourrait causer.

Prendre soin de moi, ne pas laisser entrer des « impuretés » dans mes pensées dans ma vie, parler, demander de l'aide, des conseils, afin que la personne que je deviens reste « propre » sans tâche, tant que je vivrai.

Merci d'être là pour moi. Merci de votre bon travail La Maison Painchaud.

Anonyme, résident fédéral sur la voie de la réhabilitation sociale

LE PERSONNEL DE LA MAISON PAINCHAUD

DES GENS DE COEUR !

Au terme de l'année 2022-2023, notre équipe compte 20 employés réguliers :

- **L'équipe de direction : deux membres et 1 poste à combler;**
- **L'équipe de l'hébergement : six membres;**
- **L'équipe des programmes : deux membres;**
- **L'équipe du suivi en milieu ouvert : quatre membres;**
- **L'équipe de l'intervention à la vie communautaire : deux membres;**
- **L'équipe du service alimentaire : trois membres.**

Multidisciplinaire, notre équipe d'intervention est composée d'éducateurs.trices spécialisés.es, de criminologues, de conseillers.ères d'orientation, de travailleurs.euses sociaux.ales et de psychoéducateurs.trices.

La Maison Painchaud a également la chance et le privilège de pouvoir compter sur des bénévoles qui participent à la vie de son établissement.

En 2022-2023, La Maison Painchaud a eu l'occasion d'offrir des stages d'études à Mmes Laurie Bergeron, Katherine Boily, Gabrielle Lemieux-Lavoie, Serge Lavoie, Catherine Paris, Simon Robitaille, Caroline Rouillard. Ils ont pu partager notre quotidien et contribuer à notre mission.

NOTRE PERSONNEL

ADMINISTRATION

Christine Lamarche, *directrice générale*

DIRECTION ADMINISTRATIVE

Alexandra Hidalgo, *direction administrative*

HÉBERGEMENT

Blanche Fortin-Harvey, *chef d'équipe*
Maude Paré Cardinal, *chef d'équipe (maternité)*

INTERVENANTES

Marjorie Bouchard
Andréa Célier (maternité)
Aurélie Dubuc
Rosemarie Lafrance-Déry (maternité)
Florence Pouliot
Caissie Poulin
Marylène Rhéaume
Laurie St-Amant

SUIVI EN MILIEU OUVERT (SMO)

Maude Rousseau, *chef d'équipe*

INTERVENANTES

Elyse Beauchemin
Émilie Beaupré
Amélie Gosselin

INTERVENANT-ES AUX PROGRAMMES

Blanche Fortin-Harvey
Shadé Beausoleil-Marinier
Simon Lavoie

INTERVENANTES COMMUNAUTAIRES

Josée Laflamme
Laurie St-Amant

CUISINE

Pierre Dallaire
Caroline Genois
(également enseignante et formatrice de yoga)
Maxime O'Leary

ENTRETIEN / MAINTENANCE

René Quimper, *responsable entretien et maintenance*

AGENTS DE SÉCURITÉ

Maxime Baribeau, *chef d'équipe*
Wilfried Ekouloung

Note : Cette liste fait état du personnel en fonction au 31 mars 2023.

« Quel que soit votre passé »

RÉINSERTION SOCIALE
HÉBERGEMENT
SUIVI EN MILIEU OUVERT
PROGRAMMES ET ATELIERS

T 418 661-0203 F 418 661-7443

1415, avenue Saint-Pascal, Québec (Qc) G1J 4R1
et 1045, chemin Sainte-Foy, Québec (Qc) G1S 2L8

maisonpainchaud.org